

sion, quand elle a été établie en 1936 ou 1937, je ne sais plus laquelle des deux années. J'étais à la Chambre, mais j'ai tout simplement oublié l'année. Ne m'attendant pas de parler sur cette question, je n'ai pas vérifié les faits.

Mais je veux que Radio-Canada demeure sous l'autorité du Parlement. Je veux que la liberté de parole règne à la radio et que la télévision soit libre. Je veux que la télévision soit utilisée dans l'intérêt public et non comme moyen de publicité entre les mains de sociétés commerciales puissantes qui peuvent retenir des périodes d'émission alors que les gens moins fortunés en sont incapables.

Je ne veux ni que les émissions de Radio-Canada ni que les émissions de stations privées soient dominées par les émissions en provenance des États-Unis. J'estime que le Canada est déjà trop dominé par les États-Unis, non pas que j'en aie contre les États-Unis ni contre qui que ce soit dans ce pays. Je veux que le pays grandisse comme tel en demeurant le Canada, un pays qui possède ses propres institutions et son propre mode de vie. Je ne veux pas que les émissions américaines, pour ce qui est tant de la radio que de la télévision, s'infiltrèrent davantage au Canada.

Pour ce qui est du parti communiste et du temps mis gratuitement à sa disposition, je déclare tout d'abord n'avoir aucune sympathie à son endroit. Au cours des années, il m'a livré à moi et à ceux qui m'appuient une guerre plus vigoureuse qu'il n'en a livrée à n'importe quel autre parti politique au Canada. Je dis bien haut que je suis pour la liberté de parole et je ne crois pas que nous puissions perdre quoi que ce soit en respectant le principe de la liberté de parole.

Je ne crains pas la propagande communiste au Canada, pourvu que nous ne laissions pas le communisme s'implanter ni la pauvreté, la misère et la gêne s'abattre sur notre pays comme en 1930 lorsque mes honorables amis étaient au pouvoir ou lorsque leurs successeurs les ont remplacés de 1935 à 1940 et que rien n'a été fait pour remédier à la situation.

Le Gouvernement n'applique pas un programme cécéfiste. La politique cécéfiste, j'en suis convaincu, est celle du peuple canadien. Je voyage beaucoup. Je rencontre partout, au Canada et aux États-Unis, des gens qui pensent beaucoup de bien de la Société Radio-Canada. Ils se rendent compte que, sans elle, nous n'aurions pas tous ces jeunes artistes que la radio nous présente. Nous n'entendrions jamais donner *Jules César* ou d'autres pièces de Shakespeare. Nous n'entendrions pas non plus d'opéra donné par une société nationale.

La Société Radio-Canada a beaucoup fait pour nos artistes canadiens. Je ne sais pas si les honorables députés membres du comité ont pu cette année examiner les programmes des stations privées afin de se rendre compte de ce que certaines stations privées font pour favoriser les artistes locaux qu'elles sont censées aider.

Lorsque j'ai fait partie du comité de la radio il m'a été impossible, je le sais, d'avoir la preuve que les stations privées ayant obtenu un permis d'exploitation ou l'autorisation d'utiliser un certain monopole qui leur était concédé en exclusivité, faisaient vraiment ce qu'elles étaient censées faire pour favoriser les artistes canadiens.

Je tiens à féliciter Radio-Canada de l'essor qu'elle donne depuis quelques années au théâtre canadien et à la musique canadienne, musique symphonique ou d'opéra. Depuis un an environ, je n'ai pas écouté la radio aussi souvent qu'autrefois, alors que je connaissais mieux les émissions. Mes amis me disent cependant que, depuis deux ans, Radio-Canada a encore amélioré ses émissions. Je ne comprends pas comment nos honorables amis, qui ont jeté les fondements de notre réseau radiophonique au pays, parlent comme ils le font et essaient de le détruire, dans l'intérêt des monopoles privés qui s'emparent de nos journaux.

**M. Fleming:** Pures balivernes!

**M. Coldwell:** Prenons, par exemple, la chaîne Thomson. Sur combien de journaux et de stations radiophoniques cette chaîne n'a-t-elle pas la haute main?

**M. Fleming:** Quel rapport cela peut-il avoir avec ce que nous avons dit?

**M. Coldwell:** Je ne veux pas qu'on donne la maîtrise à ces sociétés privées au moyen de stations radiophoniques et par l'acquisition des journaux.

Nous avions l'impression qu'on avait décidé il y a quelques années que les journaux devaient se dissocier de la radio. Cependant, il existe de plus en plus, à l'heure actuelle, un monopole de la radio et de la presse. Et l'on veut en faire autant à l'égard de la télévision.

La CCF n'a pas pour ligne de conduite de s'y opposer. Je suis convaincu que les Canadiens avides de liberté veulent que tout monopole relève du Gouvernement afin qu'aucun monopole privé ne puisse dominer la pensée de la population.

**M. Blackmore:** Monsieur le président, les observations du député de Rosetown-Biggar m'ont beaucoup plu. Je ne sais si l'on peut mieux exprimer qu'il ne l'a fait la façon idéale de diriger la radio, et je l'en félicite